

JULIEN TUFFERY, PRÉSIDENT DE JEUNES AGRICULTEURS LOZÈRE

« Nous demandons la révision de la protection du loup »

La Lozère est la première zone très allaitante confrontée au développement de la population de loups. Jeunes Agriculteurs demande, avec de nombreux soutiens du monde agricole, la sortie du loup du statut d'espèce protégée dans la réglementation européenne.

■ **Les élevages allaitants risquent-ils d'être impactés par des attaques de loup ?**

Julien Tuffery - Le loup est présent depuis trois ans en Lozère. Cette année, il a attaqué très tôt, dès la fin avril, alors que l'année dernière les premiers signalements sont intervenus seulement fin juin. Et les éleveurs redoutent que les attaques soient bien plus importantes en raison d'une population grandissante dans le département. Des attaques sur petits veaux et poulains ont été observées dans d'autres zones. Si le loup ne trouve pas de gibier, que les élevages ovins sont protégés, les veaux qui vont naître en septembre et octobre pourraient être sa cible. Il peut aussi se produire des accidents avec des troupeaux effrayés.

■ **Quelles sont les actions que vous préconisez face à cette situation ?**

J. T. - Nous demandons la révision de la protection du loup. Elle est toujours réglementée par la convention de Berne et par la directive

« habitats » qui datent d'une époque où la population de loups était très réduite, de l'ordre d'une vingtaine d'animaux. Maintenant il prolifère, et il faut pouvoir le gérer. Dans le cadre du plan d'action national loup, les tirs de prélèvements autorisés se heurtent à des difficultés juridiques, et leur nombre ne représente même pas le « taux de renouvellement » de la population.

■ **Pensez-vous obtenir rapidement un changement de la réglementation ?**

J. T. - Oui, car la prise de conscience collective avance. Le loup est maintenant présent dans environ 25 départements, et il approche des villes. Ceci implique qu'un nombre de plus en plus important d'élus sont sensibilisés à ce sujet. En août 2013, une manifestation organisée à Langogne avec plusieurs autres départements a eu beaucoup d'échos. Le député de la Lozère Pierre Morel-à-Ehuisier a obtenu l'ouverture d'une enquête européenne sur le loup, et propose actuellement sur son site de signer une lettre de soutien. Plus la Commission européenne en recevra, plus elle sera dans l'obligation de vérifier comment seront diligentées les enquêtes, et plus ces dernières auront des chances de comporter les témoignages des éleveurs. Le sénateur de la Lozère Alain Bertrand avait fait en 2013 une proposition de loi que le Sénat a adopté en partie,

visant à créer des zones de protection renforcée contre le loup. Le projet de loi d'avenir comporte aussi un article permettant au préfet d'autoriser un éleveur, si besoin, à se défendre immédiatement.

« Douze millions d'euros sont dépensés chaque année sur le budget agricole pour le loup »

Les difficultés financières du pays peuvent contribuer aussi à faire avancer le dossier. Douze millions d'euros sont dépensés chaque année pour le loup. Cette somme est prélevée dans le budget de l'agriculture, et non dans celui de l'environnement. Et elle est à mettre en parallèle avec l'enveloppe d'environ

8 millions d'euros pour l'aide à l'engraissement... Une autre façon de voir les choses est de considérer, qu'alors qu'il y a environ 250 loups en France, chacun d'entre eux « coûte » près de 48 000 euros. Cet argent permettrait de faire beaucoup d'autres choses constructives en faveur de l'élevage et des territoires ruraux.

■ **Comment est l'ambiance sur le terrain ?**

J. T. - Nous sommes prêts à agir de nouveau pour que le loup arrête de détruire le travail des éleveurs de notre département. Il faut comprendre le désarroi des éleveurs. Une attaque de loup représente un choc psychologique, et le principe d'élever des animaux pour être indemnisés est inacceptable. Des éleveurs ont remplacé, à cause des attaques du loup, les brebis par des vaches allaitantes. Mais cela n'est pas satisfaisant sur le plan économique car ils sont souvent installés sur des parcelles à faible potentiel. ■ **Propos recueillis par Sophie Bourgeois**

▲ **JULIEN TUFFERY**, éleveur d'Aubracs à La Panouse, est président des Jeunes Agriculteurs Lozère, et vice-président de la chambre d'agriculture.